

Date : 24/11/2020

Recommandations pour les compétitions de la gymnastique rythmique et sportive



Ces recommandations sont valables à la date de rédaction mais sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID19.

Sous le contrôle du référent COVID-19 désigné par l'organisateur local, ce protocole est mis en place pour préserver la santé des gymnastes, des juges, des membres du comité technique, des accompagnateurs et des bénévoles locaux, organisateurs du championnat.

Il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que les gestes barrières et la distanciation physique soient appliqués tout au long de l'évènement.

REGLES GENERALES A RESPECTER

RESPECT DES GESTES BARRIERES ET DE DISTANCIATION PHYSIQUE

Le respect des règles sanitaires reste essentiel, avant, pendant et après la pratique. Ces règles sanitaires sont définies par l'État en fonction de l'évolution de la pandémie.

Rappels :

- Respect des gestes barrières :
 - Port du masque selon les directives,
 - Lavage fréquent des mains et désinfection au gel hydroalcoolique (GHA) systématiquement avant et après le passage et chaque fois que nécessaire pendant la compétition,
 - Éviter de porter ses mains sur le visage (bouche, nez, yeux),
 - Respect de la distanciation physique : 2 m de distance en permanence sauf lorsque par sa nature même l'activité ne le permet pas ;
- Vestiaires collectifs utilisables (avec matérialisation des espaces individuels, aération, nettoyage). Elaboration d'un planning d'utilisation des vestiaires en concordance avec les ordres de passage des gymnastes. Encourager l'arrivée et le départ en tenue de sport, et la douche à domicile) ;
- Une tenue vestimentaire propre à chaque compétition et cheveux attachés ;
- Avoir son matériel individuel (bouteille d'eau, serviette, GHA, cerceau, ballon, cordes, massues, ruban, etc.) et ne pas l'échanger ;
- Public limité aux espaces annexes dans le respect des gestes barrières, de la distanciation physique et des règles locales éventuellement en vigueur.

REGLES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE

ORGANISATION DES ESPACES DE PRATIQUE ET ORGANISATION GENERALE DES COMPETITIONS

- Prise d'information d'éventuelles consignes spécifiques auprès du gestionnaire de l'équipement ;
- Informer les participants du protocole sanitaire en amont de la compétition ;

■ LES ESPACES

- Nettoyage/désinfection générale des salles et des espaces annexes selon les recommandations en vigueur. Le nettoyage doit être fait en fin d'horaires, changement de jury et pause déjeuner ;
- Les sens de circulation et les zones d'attente sont matérialisés (fléchage) ;
- La circulation générale se fait à sens unique : vestiaires → Echauffement corporel → Echauffement avec l'engin → Compétition → vestiaires ;
- Les portes intérieures doivent rester ouvertes dans la mesure du possible ;
- Définir un horaire d'accès des gymnastes et entraîneurs en lien avec le planning de la compétition.

■ LES PARTICIPANTS

- Il est préconisé d'élaborer un planning de compétition de façon à éviter la présence d'un grand nombre de participants en même temps, en situation d'échauffement et/ou de compétition ;
- La provenance des gymnastes peut être un élément pris en compte dans la conception du planning, pour limiter autant que possible le mélange de gymnastes de provenances différentes ;
- Lors du déplacement entre la salle d'échauffement et la salle de compétition, le port de chaussettes et/ou chaussons et/ou claquettes est obligatoire ;
- Les gymnastes, les entraîneurs et les juges doivent apporter leurs masques individuels et leur gel hydroalcoolique ;
- La gymnaste conserve ses effets personnels dans son sac, qu'elle gardera à ses côtés dès lors qu'ils ne sont pas nécessaires à la pratique ;
- Application de gel hydroalcoolique (pieds et mains) :
 - Lors de l'accès en salle d'échauffement,
 - Lors de l'accès sur le plateau de compétition,
 - À la sortie du plateau de compétition.
- Il est préconisé de réduire le nombre de juges afin de faciliter la mise en place des mesures de distanciation, dans le respect du nombre minimum de juges au regard de la réglementation de la compétition.

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

■ AVANT L'ÉCHAUFFEMENT

- Planning établi à l'avance avec listing nominatif pour chaque rotation et répartition des groupes ;
- Entraîneurs et gymnastes : tenue vestimentaire propre, port du masque et lavage des mains ;
- Communication des règles de fonctionnement de l'échauffement : groupe, gestes barrières, utilisation du matériel, parades, circulation, accès aux toilettes, etc. ;
- Vérification de bonne santé des pratiquants par un questionnement oral simple : Bonne santé ? Fièvre, toux ? Contact avec une personne infectée par la COVID-19 ?
- L'accès aux espaces d'échauffement est réservé aux personnes accrédités dans les proportions suivantes :
 - 1 entraîneur par gymnaste en compétition « individuel »,
 - 1 entraîneur par « Ensemble » ou « Duo » ;
- Vestiaires accessibles uniquement aux gymnastes en fonction des horaires de compétition, aucun effet personnel ne doit rester dans les vestiaires ;
- Pointage des licences : Présentation des licences par la gymnaste, pas de prise en main par la personne en charge du contrôle ;
- Les engins restent dans les sacs et les housses, et sont sous la responsabilité des gymnastes ou des associations.

■ PENDANT L'ÉCHAUFFEMENT

- Respect de la zone de travail par groupe ;
- Port du masque obligatoire pour les gymnastes lors de changement de zone d'échauffement ;
- L'entraîneur porte un masque ;
- Utilisation de ses propres engins en « Individuel », ou des engins de l'association pour les « Duos » et les « Ensembles ».

APRES L'ÉCHAUFFEMENT

- Les gymnastes nettoient, désinfectent si besoin et rangent leur matériel dans leur sac ;
- Départ immédiat de la salle d'échauffement vers la salle de compétition, en respectant la distanciation physique et le sens de circulation, port du masque obligatoire pour tous ;
- En cas d'échauffement dans une salle annexe, prévoir 15 mn de battement entre chaque échauffement avec aération et nettoyage ;
- Vérification du matériel utilisé et désinfection.

TEMPS DE COMPÉTITION

AVANT LA COMPÉTITION

- Port du masque obligatoire pour tous ;
- Nettoyage du matériel gymnique, du mobilier utilisé par les jurys, la direction de la compétition et le secrétariat informatique ;
- Les sens de circulation et les zones d'attente sont matérialisés ;
- La réunion de juge doit avoir une durée courte et se limiter aux points essentiels : appel du jury, rappel du protocole sanitaire, consignes essentielles pour le jugement. En fonction des besoins, des éléments complémentaires à destination du jury peuvent être communiqués en amont de la compétition par envoi de courriel ou visioconférence.
- Le juge apporte son matériel personnel (stylos, feuilles, chrono, calculatrice, etc.).

PENDANT LA COMPÉTITION

- Gymnaste : port du masque obligatoire hors temps de passage ;
- Avant et après le passage nettoyage des mains et des pieds au GHA ;
- Entraîneur, juges, table de direction, secrétaire de jury : port du masque ;
- Si plusieurs jurys pour un même praticable, privilégié un jury par côté de praticable, ou du même côté mais en hauteur pour le second ;
- Juge : 1 mètre entre chaque juge ;
- Le secrétariat de jury sera en charge de la récupération des notes directement auprès des juges. Il est possible de mettre en place un dispositif d'affichage des notes par les juges en remplacement des papiers individuels (classeurs, ardoises, etc.) ;
- Il est recommandé de faire peu de réunion de juges lors du jugement, cependant si cela s'avère nécessaire, il faudra respecter les recommandations sanitaires.

APRES LA COMPETITION

- Pas de port du masque pour les gymnastes entre la sortie du praticable et le contrôle des engins, afin de reprendre leur souffle ;
- Port du masque pour les entraîneurs ;
- Contrôle des engins, après le passage. La gymnaste pose et reprend son engin sur la table de contrôle et sur la balance (pas de prise en main par le contrôleur) ;
- Désinfection de la table de contrôle et de la balance après chaque passage ;
- Nettoyage du mobilier utilisé par les jurys, la direction de la compétition et le secrétaire de jury ;
- Les gymnastes se rendent directement aux vestiaires, en respectant les consignes.

PALMARES

- Port du masque obligatoire pour tous ;
- Privilégier un podium avec des marches espacées de deux mètres (exemple « plinth ») ;
- Pour les récompenses en équipe ou en « Ensemble », si le podium ne permet pas la distanciation minimale entre les différents groupes, seule une gymnaste viendra se présenter sur la marche du podium ;
- L'accès à la zone du palmarès sera autorisé aux personnes accréditées (masque obligatoire) ;
- Les gymnastes effectueront le même protocole pour le palmarès que celui applicable pour la compétition : Vestiaire → zone d'attente (salle d'échauffement par exemple) → praticable → Vestiaire ;
- Exemples du temps protocolaire de remise de récompenses :
 - Palmarès intermédiaires, à la fin de chaque catégorie, afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les gradins ainsi que les sportifs présents,
 - Ou informer en amont les 3, 5 ou 10 premières gymnastes ou équipes/ensembles de chaque catégorie. Seules ces dernières seront présentes, masquées, sur le praticable,
 - Etc.
- Les récompenses sont préparées en amont, par une personne désignée portant des gants. Chaque récompense est soigneusement désinfectée ;
- La remise des récompenses est faite par un seul officiel, un seul organisateur avec les plateaux pour les coupes et les médailles. Chaque gymnaste prend sa récompense.
- Pas de poignées de mains ni d'embrassade.

EN CAS DE NON-RESPECT

Le non-respect du protocole sanitaire et tout comportement pouvant induire un risque pour les autres personnes se verront sanctionnés de la façon suivante par la commission technique compétente :

- 1ère remarque : avertissement ;
- 2ème remarque : exclusion de la compétition et obligation de quitter l'enceinte du complexe sportif. Avec disqualification pour les gymnastes (disqualification mentionnée sur le palmarès officiel et pas de possibilité de qualification pour l'étape suivante).